

# COLLEGE ROSE SAINT JUST ANNEE 2018-2019



3, rue Romul Gérard TELLE  
97220 LA TRINITE  
Tél. : 0.596.58.20.73  
Télécopie :0.596.58.24.88

<http://cms.ac-martinique.fr/etablissement/rsj/>

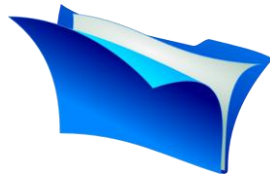
## LIVRET D'ACCUEIL

« BIENVENUE EN 6<sup>ème</sup> »



Bienvenue au collège !  
Durée de la scolarité : 4 ans  
Destination : le lycée

# Un petit mot de bienvenue



L'inscription en classe de 6<sup>ème</sup> est une étape incontournable et fondamentale de ta vie d'élève et de futur adulte en devenir.

Ce livret est un outil qui va te permettre de découvrir le collège Rose Saint Just, ton établissement.

Cette année, tu entres en 6ème. Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte de tout le collège où tu vas passer quatre ans de ta vie. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre.

Le collège, comme tu t'en rendras compte rapidement, est différent de l'école primaire : tu vas avoir des professeurs différents (et des salles de classe différentes) pour chaque matière, tu vas devoir apprendre à te situer dans le collège, mais tu vas aussi apprendre à t'organiser tout seul, car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail.

Ce livret d'accueil a pour objectif de t'aider à te repérer dans le collège, mais aussi de comprendre ce qui t'attend en sixième : l'organisation de la journée, de la semaine, de l'année, les règles à respecter, la façon d'étudier... garde le précieusement toute l'année, et sers t'en à chaque fois que possible (pour vérifier quelque chose que tu n'aurais pas vraiment compris, pour voir si tu fais bien tout ce qu'il faut).

Tu te poses des questions, c'est normal. Tous les personnels de l'établissement seront là pour t'épauler, t'aider, t'orienter, te guider tout au long de ces quatre années de collège, afin de faciliter ta réussite et ton épanouissement. Nous attendons de toi : RESPECT, TRAVAIL, RIGUEUR, et DISCIPLINE.

**Madame BARTHELEMY**, la Principale ; **Monsieur CATHERINE**, *le Principal Adjoint* ; **Madame NINO**, *la Gestionnaire* ; **Madame LONGIN**, *la Conseillère Principale d'Education (C.P.E)* ainsi que toute **l'Equipe Pédagogique** te souhaitent la bienvenue au Collège Rose Saint Just et une bonne année de sixième !

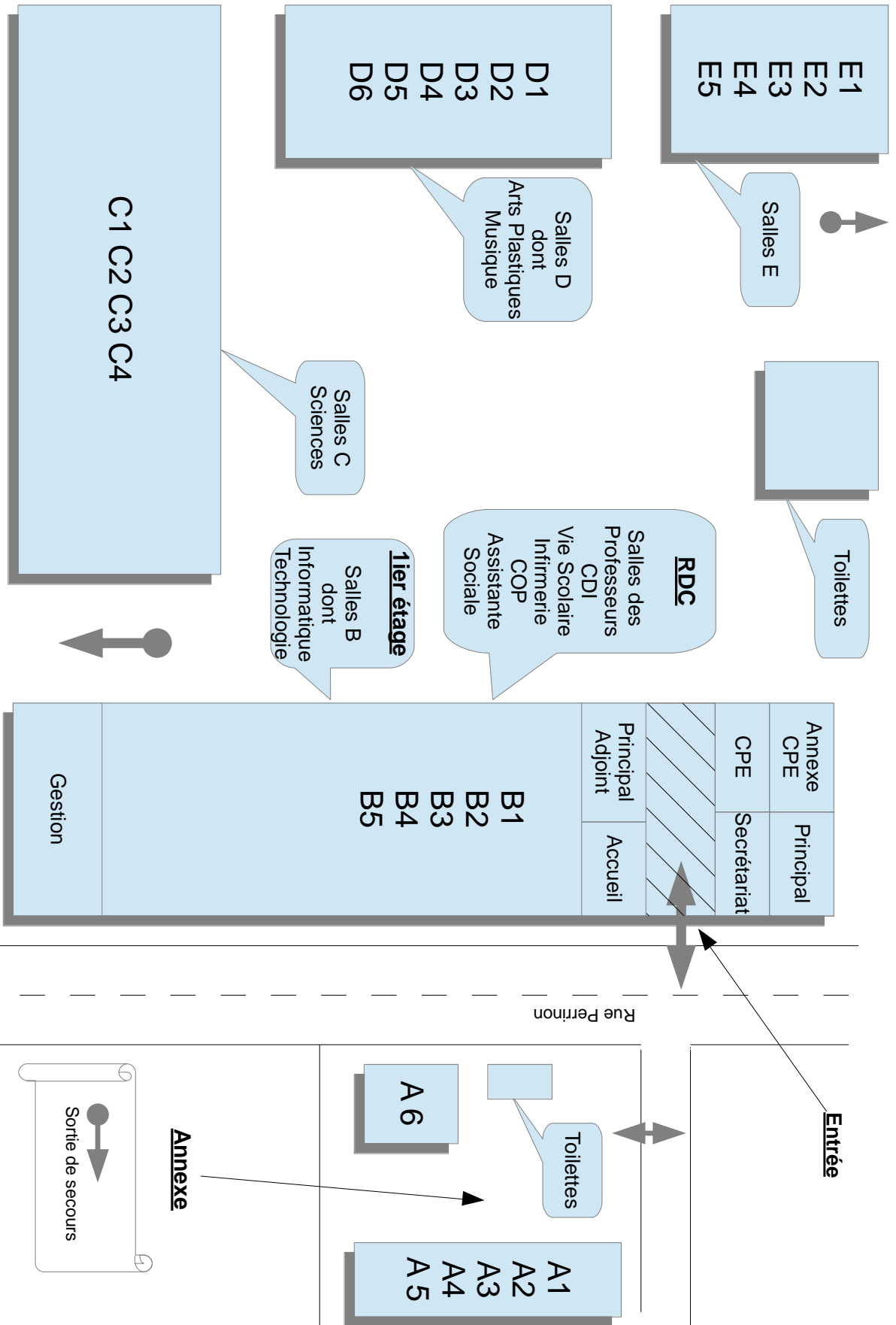


# SOMMAIRE

1. LE PLAN D L'ETABLISSEMENT.....	4
2. LES HORAIRES.....	5
3. LES DIFFERENTS LIEUX A CONNAITRE .....	8
4. LES ADULTES DU COLLEGE .....	10
5. A QUI S'ADRESSER ?.....	12
6. PETIT MOT DE L'INFIRMIERE, MME TINAUGUS .....	13
7. PRESENTATION DU C.D.I. ....	14
8. L'EMPLOI DU TEMPS .....	15
9. DES COURS A LA LOUPE.....	16
10. QUELQUES MOTS IMPORTANTS.....	18
11. QUELQUES CONSEILS .....	19
12. LE PETIT DEJEUNER C'EST IDEAL .....	20
13. QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES .....	21
14. ESPACE RESSOURCE COLLEGIENS .....	22
15. CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE .....	23
16. LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES.....	24
17. QUESTIONS SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DU COLLEGE ..	25
18. JEUX.....	29

# 1. LE PLAN D L'ETABLISSEMENT

Collège Rose Saint-Just



## 2. LES HORAIRES



**Ouverture de l'établissement :** le collège est ouvert au public de 7h15 à 17h du lundi au vendredi, exception du mercredi de 7h15 à 12h35

### Début des cours :

Le matin à 7h30 (2<sup>ème</sup> sonnerie), puis toutes les 55 minutes en tenant compte de la récréation.

L'après-midi à 14h, puis toutes les 55 minutes en tenant compte de la récréation.

**Mise en rang :** les élèves doivent se ranger à l'emplacement correspondant à la salle dans laquelle ils ont cours à chaque heure de cours.

### Récréations :

Le matin de 9h25 à 9h35

Le midi de 12h35 à 13h45

L'après-midi de 15h55 à 16h00

### La demi-pension :

- un service à partir de 11h40
- un service à partir de 12h40

	1ère SONNERIE	MISE EN RANG	DEBUT DES COURS	FIN DES COURS
M1	7h15	7h25	7h30	8h25
M2		8h25	8h30	9h25
<b>RECRE</b>	<b>De 9h25 à 9h35</b>			
M3		9h35	9h40	10h35
M4		10h35	10h40	11h35
M5		11h35	11h40	12h35
<b>PAUSE MERIDIENNE</b>	<b>De 12h35 à 13H45</b>			
S1	13h45	13h55	14h00	14h55
S2		14h55	15h00	15h55
<b>RECRE</b>	<b>De 15h55 à 16h00</b>			
S3		16h00	16h05	17h00

M1 : 1<sup>er</sup> cours du matin

S1 : 1<sup>er</sup> cours de l'après-midi

## **Accueil :**

Tous les élèves sont accueillis du lundi au vendredi à partir de **7h15**.

Chaque jour nous contrôlons :

- Ton carnet de correspondance qui devra systématiquement être présenté à chaque entrée dans l'établissement.
- Ta tenue vestimentaire (sandales, piercing, maquillage, signes distinctifs etc... sont interdits)

A la sonnerie de **7h25**, tu te ranges à l'emplacement prévu pour ta classe et tu attends l'arrivée du professeur ou d'un surveillant qui te conduira dans ta salle de cours.

A la fin de chaque cours, tu te rends dans la cour et tu te ranges sur ce même emplacement.

Il est déconseillé d'aller boire aux interclasses pour éviter d'arriver en retard au cours suivant (sauf cas particuliers).

## **La cantine :**

A la fin de tes cours à 11h35 ou 12h35, tu déposes ton cartable dans les casiers puis tu te ranges devant la vie scolaire, près du portail. Tu devras présenter ta carte de cantine dans le réfectoire.

Pour des raisons de sécurité, il faut être rangé par 2 pour traverser la rue et se rendre au réfectoire.

L'assistant d'éducation contrôle l'entrée et organise le passage (il place les élèves aux tables).

A la fin du repas tu débarrasses ton plateau et tu veilles à laisser la table propre. Puis tu reviens t'asseoir. C'est l'assistant d'éducation qui donne le départ.

Tout déplacement dans le réfectoire se fait dans le calme.

De retour au Collège, si tu es inscrit à un club (lecture, nature, scrabble...), le professeur vient te chercher, sinon tu restes dans la cour.

A la sonnerie de **13h45 tu récupères ton sac uniquement en présence de l'assistant d'éducation.**



## **Les récréations :**

Tous les élèves doivent :

- Quitter leur salle, sur autorisation de leur professeur pour se rendre dans la cour.
- Respecter les consignes données par tout adulte de la communauté scolaire.
- Profiter de ce temps pour se désaltérer et se rendre aux toilettes.

## **Sorties de l'établissement :**

Tu peux sortir de l'établissement si tu n'as plus cours de la matinée (pour les externes) ou de la journée pour les demi-pensionnaires.

Quoiqu'il en soit tu dois présenter ton carnet de correspondance afin que le surveillant contrôle ton autorisation de sortie. Pour être valable elle doit être signée par tes responsables légaux.

A l'entrée du hall, les élèves se rangent en deux colonnes en fonction de la couleur de leur carnet, pour que la sortie se fasse dans les meilleures conditions (sans bousculade).



### 3. LES DIFFERENTS LIEUX A CONNAITRE

La vie scolaire : tu trouveras le bureau des assistants d'éducation (surveillants) et le bureau de la Conseillère Principale d'Education. Tu dois t'y rendre pour excuser tes absences, tes retards avant de retourner en cours. Mais tu peux y venir si tu as besoin d'un conseil ou d'un renseignement ou si tu as un souci.

La salle d'étude : C'est une salle surveillée par un assistant d'éducation. Elle est située à l'annexe ou dans une salle de cours inoccupée. Lorsqu'un professeur est absent, ou lorsque l'emploi du temps comporte une heure de libre, l'élève se rend en étude où il fait ses devoirs. C'est un endroit où les élèves doivent respecter le silence pour que chacun puisse travailler. Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à l'assistant d'éducation.



Le C.D.I. : Centre de documentation et d'information, c'est le centre de ressources de l'établissement. Il est ouvert toute la journée, y compris à l'heure du déjeuner. Les élèves peuvent y consulter librement livres, journaux et dictionnaires (c'est très utile lorsque tu as un exposé ou des recherches à effectuer). Tu peux également avoir accès à des ordinateurs, au réseau Internet et à des logiciels qui te permettront de t'entraîner à la lecture et aussi d'améliorer ton orthographe. On peut y travailler en groupe, demander de l'aide pour son travail à la documentaliste, ou tout simplement lire pour son plaisir.



L'infirmerie : elle est un lieu d'écoute et d'accompagnement lors de problèmes de santé. L'infirmerie est ouverte **le lundi 7h15 à 16h30 et le jeudi de 7h15 à 16h et le mercredi en semaine A de 7h15 à 12h30.**

Si tu es malade en cours, tu préviens ton professeur qui remplit le billet prévu à cet effet dans ton carnet de correspondance. Tu seras accompagné par un élève de ta classe en Vie Scolaire puis tu iras à l'infirmerie.

L'infirmière évaluera tes symptômes et contactera si besoin tes parents.

**Dans tous les cas**, si tu es malade tu préviens un adulte qui avisera.

En cas d'absence de l'infirmière, tes parents seront contactés.

En aucun cas tu ne quittes l'établissement et n'appelles toi-même tes parents.

L'administration: c'est là que se trouvent les bureaux de la direction, de l'intendance, du secrétariat.



L'intendance où se trouvent la secrétaire de gestion et la gestionnaire, c'est là par exemple que tu déposeras ton chèque de cantine. C'est le service qui s'occupe de la gestion des recettes et des dépenses.

Le secrétariat : il s'occupe de la gestion administrative du collège.

⇒ Le secrétariat du Principal : c'est le secrétariat des élèves et du personnel du collège.

Et enfin le bureau de Mme la Principale et le bureau du Principal Adjoint



Les casiers : Tu pourras y déposer ton sac le midi et pendant les cours d'EPS. Les horaires pour le dépôt des sacs sont affichés sur les casiers. Ce sont les assistants d'éducation qui possèdent la clef.

## 4. LES ADULTES DU COLLEGE



**La Principale** : Elle est responsable du collège. Elle organise le travail des adultes et des élèves de l'établissement, elle prend les décisions importantes concernant la vie du collège. Elle est secondée par le Principal Adjoint et par la Gestionnaire.

⇒ **Mme BARTHELEMY**

**Le Principal Adjoint** : Il seconde le principal et partage avec lui les différentes responsabilités. Il est chargé de la mise en place des emplois du temps : ceux des élèves et ceux des professeurs, et intervient au fil de l'année dans les modifications provisoires des emplois du temps. Il anime les différents moments pédagogiques et préside certaines instances de l'établissement : les conseils de professeurs, les conseils de classes et participe aux conseils d'administration, aux commissions permanentes.

⇒ **M. CATHERINE**

**La Gestionnaire** : Elle gère le budget du collège, et dirige les personnels ATTE et personnels administratifs du collège.

⇒ **Mme NINO**

**Les assistants d'éducation (surveillants)** : Leur rôle est d'encadrer et de surveiller les élèves lorsqu'ils ne sont pas en cours : au portail, à la récréation, à la cantine, en permanence. Ils assurent aussi d'autres activités : certains proposent un soutien scolaire, d'autres animent des ateliers.

⇒ **Blandine, Irma, Lyvia, Gaëlle, Jocelyne, Grégory, Daisy, Ronald, Anaïs, Séphora et Sandra**

**La Conseillère Principale d'Education ( C.P.E.)** : Il y a une CPE au collège.

Elle contrôle les absences et les retards des élèves ; elle organise le suivi de l'élève et travaille en étroite collaboration avec le personnel enseignant, les personnels de santé scolaire, le Psy EN et l'assistance sociale.

Elle est épaulée par une équipe de surveillants chargée de veiller à la sécurité des élèves et à leur bien-être en dehors des heures de cours.

⇒ **Mme LONGIN**

**La secrétaire du Principal** : Elle est chargée, sous la responsabilité du Principal, de la gestion des personnels enseignants, du courrier, des rendez-vous. Elle s'occupe aussi de tout ce qui concerne l'élève : bulletins scolaires, stages en entreprise, inscription, voyages.

⇒ **Mme PIERRODE**

**La secrétaire de l'intendance** : Elle assure la mise à jour des listes de demi-pension et la perception des factures de cantine ; elle gère le fonctionnement du collège (factures, transports, bourses...)

⇒ **Mme NSUNDA**

**Les agents** : ils sont chargés de l'entretien du collège et de l'accueil.

**Le Psychologue de l'Education Nationale** : Dans le second degré, les Psy EN sont spécialisés en « Education, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle » (EDO). Il peut t'aider à réfléchir et à faire des choix en ce qui concerne tes études. Les rendez-vous sont à prendre en vie scolaire, tu peux y aller seul ou être accompagné de tes parents. **Présence le mardi toute la journée.**

⇒ **M. COTREBIL**

**L'infirmière** : elle donne les premiers soins aux élèves. Elle est à l'écoute des élèves et s'occupe également de la prévention au niveau de la santé et du secourisme. En 6°, elle s'occupe du dépistage infirmier approfondi des élèves.

⇒ **Mme TINAUGUS**

**L'assistante sociale** : Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres, et les aide à les résoudre. Elle peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quels que soient leur importance. Elle est présente une journée par semaine, **le lundi de 7h30 à 16h et le vendredi matin**, tu peux prendre rendez-vous à la vie scolaire.

⇒ **Mme GABRIEL**

**Le professeur documentaliste** : Elle est responsable du C.D.I. Elle est secondée par une assistante. Son rôle est de proposer des livres, des revues et de t'apprendre à faire des recherches documentaires. En 6<sup>ème</sup>, en liaison avec ton professeur principal, elle t'initiera à la recherche documentaire.

⇒ **Mme EMMANUEL-EMILE**

**Le médecin scolaire** : Il n'est pas présent au collège néanmoins il peut examiner les élèves dont la situation médicale l'exige. Il peut aussi recevoir sur rendez-vous les élèves.

⇒ **Mme ANDRIEN**

**Le professeur principal** : Parmi tous tes professeurs, il y a le professeur principal qui s'occupe plus particulièrement de ta classe. Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander... Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité. Il organise et anime l'heure de vie de classe.

⇒

L'ensemble des professeurs d'une classe forme **une équipe pédagogique**. Tu auras un professeur pour chaque discipline (français, maths, techno...).

**Le conseil de classe** est un moment privilégié dans la vie de ta classe car il réunit tous les intervenants à un moment donné dans la classe, qu'ils soient adultes ou élèves. Cette réunion a lieu trois fois dans l'année, à chaque fin de trimestre. Ce conseil est présidé par le chef d'établissement ou son représentant.

## 5. A QUI S'ADRESSER ?

à qui s'adresser ?	Principal	Principal Adjoint	Gestionnaire	CPE – Vie Scolaire	Professeur principal	Professeur concerné	Conseiller d'Orientation	Documentaliste	Assistante Sociale	Infirmière	Secrétariat
<b>Fréquentation scolaire</b>											
- Dispense EPS				x		x				x	
- Absence des élèves				x							
- Accidents (Déclarations)						x				x	x
- Admission - Radiation	x	x									x
- Certificat de scolarité											x
<b>Vie Scolaire – Résultats</b>											
- Organisation du travail, emploi du temps	x	x			x	x					
- Manuels scolaires			x					x			
- Contrôle du temps				x							
- Bulletins scolaires	x	x			x						x
- Remise des diplômes											x
- Emprunt livres - documents								x			
<b>Activités socio-éducatives</b>											
- Association sportive (UNSS)	x	x				x					
- Sorties éducatives	x	x	x			x					
<b>Aides aux familles</b>											
- Fond social collégien	x		x						x		
- Aides sociales	x								x		
- Problèmes personnels	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>Vie quotidienne</b>											
- Changement de situation	x	x	x	x					x		x
- Paiement de la demi-pension											
<b>Orientation</b>											
- Information - Procédures	x	x		x	x		x				x
- Documentation, formations et métiers				x	x		x	x			
<b>Divers</b>											
- Conseil d'administration	x	x									x

## 6. PETIT MOT DE L'INFIRMIERE, MME TINAUGUS



### Bienvenue au Collège RSJ TRINITE

Voici quelques conseils de l'infirmière de ton établissement pour une bonne scolarité en pleine santé.

En arrivant chez toi, après un pause, fais tes devoirs, **prépare ton sac pour le lendemain à l'aide de ton emploi du temps, ainsi que tes habits** (n'oublies pas tes vêtements de rechange et ton nécessaire de toilette si tu as sport). Pense déjà à ce que tu prendras comme petit déjeuner le lendemain.

Le soir venu couches toi assez tôt en éteignant radio, téléphone, télévision, ordinateur... **Le sommeil est un besoin fondamental**, c'est pendant ton sommeil que tu grandis que ta personnalité se forme, que tu mémorises ce qu'on t'a appris pendant la journée à condition que tu dormes suffisamment.

A ton réveil, n'oublies pas de **prendre un bon petit déjeuner** qui doit être composé d'un produit laitier (lait, yaourt, fromage), d'un féculent (pain, biscottes...), d'un fruit ou jus de fruits frais non gazéifié. Tu peux partir avec ce petit déjeuner dans ton sac si tu es en retard. Il s'agit d'un véritable repas. S'il est insuffisant, il provoque une baisse d'attention vers 10 heures et peut créer de gros problèmes de santé plus tard. Je peux te conseiller à ce propos.

Tu n'oublieras pas bien sûr de **faire ta toilette** avant ou après ton petit déjeuner en insistant sur le **brossage des dents** qui doit se faire avec une brosse à dents en bon état, un dentifrice au fluor et durer 3 minutes. Viens me voir si tu veux en parler.

**Vérifies ton sac avant de quitter la maison** et prends ton carnet de santé si tu es convoqué à l'infirmerie. Pense aussi à ton carnet de correspondance.

Au collège si tu dois venir à l'infirmerie demande à la vie scolaire qui te remettra **un billet d'infirmerie** et viens me voir avec ce billet et ton carnet de correspondance.

N'oublie pas que tu dois signaler à l'infirmerie tout ce qui concerne ta santé ainsi que toute modification de celle-ci survenant durant l'année scolaire.

Si tu veux parler de certains sujets, avoir des renseignements pour une recherche dans le secteur de la santé ou si tu te poses des questions sur « les choses de la vie » viens me voir.

**Ces conseils sont valables tout au long de ta scolarité.**

Je te souhaite une bonne année scolaire en pleine santé.

L'infirmière scolaire

## 7. PRESENTATION DU C.D.I.

**Le professeur-documentaliste et l'assistante d'éducation du Centre de Documentation et d'Information vous souhaitent une excellente année scolaire 2018-2019 !**

Au CDI, nous favorisons « Le vivre ensemble » dans le Respect, la Solidarité, la Tolérance\*

*\*(slogan du club citoyen 2016-2017, composé d'élèves de 6°, 5°, 4° et 3°)*



L'élève de 6° vient au CDI pour apprendre, lire, **agir**

- Pour apprendre

**Initiation à la recherche documentaire : IRD**

➤ **objectif : présentation d'un travail de recherche seul ou en groupe**

- Pour lire

**Emprunter des romans  
Consulter documentaires, journaux et revues**

- Pour agir

**Participer à des actions culturelles  
Fonder et gérer un club**

**A bientôt !**

**N'oubliez pas de  
consulter les  
horaires !**













Mme EMMANUEL-EMILE

## 8. L'EMPLOI DU TEMPS

Au collège, **l'emploi du temps** est fixé pour toute l'année. Il répartit les heures de cours de la semaine (**26h au total**). Tu dois le recopier sur ton carnet de correspondance, mais aussi sur ton cahier de texte, et t'en servir pour t'organiser dans ton travail personnel.

Ton emploi du temps est aussi organisé en fonction des semaines A ou B, tu auras un calendrier dans ton carnet de liaison.

Il te faudra apprendre à t'organiser en fonction de cet emploi du temps (apporter en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée, préparer tes cours à l'avance), mais aussi avec ton cahier de texte.

Français	
Histoire-Géographie	
Mathématiques	
Sciences et vie de la terre (S.V.T.)	
Sciences Physiques Chimie	
Education Musicale	
Education Physique et Sportive (E.P.S.)	
Enseignement moral et civique	
Arts Plastiques	
Langues vivantes : anglais	
Technologie	
<p><b>Heure de vie de classe</b></p> <p>L'heure de vie de classe est ce temps particulier qui permet aux élèves de s'exprimer sur la vie de la classe, la vie de l'établissement, leur vie tout court. Centrée sur la parole des élèves, elle régule les conflits, prépare les conseils de classe, les élections des délégués ou l'orientation... Avec le professeur principal. 10h annuelles</p>	
<p><b>Accompagnement Personnalisé</b></p> <p>L'Accompagnement Personnalisé est une aide apportée à chaque élève pour lui permettre par exemple d'acquérir des méthodes, de renforcer ou d'approfondir ses compétences.</p>	3h en 6°

## 9. DES COURS A LA LOUPE...

### □ L'Education Physique Sportive



Au collège, tu auras en 6<sup>ème</sup> 4 heures d'E.P.S. par semaine, réparties en 2 séances de 2 heures.

C'est **une matière obligatoire même en cas d'inaptitude.**

Pour chaque cours, tu auras besoin :

- D'un sac de sport
- D'une tenue de sport : **tee-shirt jaune avec logo du collège, short bleu foncé ou noir, chaussures de sport et une bouteille d'eau**
- Du nécessaire pour la douche obligatoire
- De ton carnet de correspondance

Le travail se fait par cycle d'environ 10 séances.

Les activités : Badminton, Rugby, Gymnastique, Volley, Natation (Tennis de table)

*(L'équipe d'EPS)*

### □ La technologie :



La technologie s'intéresse à tout ce que construit l'homme, en particulier les nombreux objets techniques qui nous entourent et dont on se sert tous les jours.

A quoi servent ces objets techniques ? Comment sont ils faits ? Comment fonctionnent-ils ? A travers des activités très variées d'observation d'objets, d'essais, de démontage et de remontage, d'expérimentations, mais également lors de la réalisation d'objets, les élèves pourront répondre à ces questions.

Les objets étudiés lors de l'année de sixième sont centrés autour du thème des transports.

Les élèves auront une initiation à la robotique.

Les élèves approfondiront également leur connaissance des technologies de l'information et de la communication (TIC) en continuité avec le programme de l'école primaire.

*(M.CORDEBOEUF professeur de technologie)*



□ **Arts plastiques :**



Les compétences travaillées en 6<sup>ème</sup> en arts plastiques seront les suivantes :

1. expérimenter, produire, créer
2. mettre en œuvre un projet artistique
3. s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs, établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité
4. se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

Le matériel demandé pour chaque niveau est mis en commun et gardé en cours d'arts plastiques, seul le cahier et le matériel commun aux autres matières (crayons de couleur, feutres, scotch, colle, crayon noir, gomme...) est apporté par l'élève. Le cahier d'arts plastiques sera si possible conservé pendant les 4 années du collège.

Le plaisir de faire et de partager est au cœur de la discipline arts plastiques.

*Mme Le GORJU (professeur d'arts plastiques)*

□ **L'éducation musicale :**



En 6<sup>o</sup>, tu auras 1h de cours d'éducation musicale par semaine.

Au cours de cette heure, les élèves vont vivre la musique à travers de l'écoute, le chant, le rythme, la pratique instrumentale, l'analyse musicale, la création et ainsi acquérir des connaissances musicales et un vocabulaire technique. C'est une découverte du monde sonore qui nous entoure.

*(M. REAUD professeur d'éducation musicale)*

## 10. QUELQUES MOTS IMPORTANTS



Le règlement intérieur : il définit l'organisation et le fonctionnement du collège. Tu en trouveras un exemplaire dans ton carnet de liaison. Il énonce les règles à respecter par tous. Il fixe les horaires et les règles de sécurité dans l'établissement.

Il doit être connu de tous et chacun doit le respecter.

Tous les élèves disposent de droits : droit à un enseignement gratuit, droit de s'exprimer, droit au respect et à la sécurité.

Ils sont également soumis à des obligations : être présents à tous les cours, être à l'heure, faire son travail, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens...

Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prévues, en rapport avec la gravité de l'acte commis : réprimande, retenue, avertissement, exclusion temporaire...

Le projet d'établissement : C'est le texte qui indique la manière dont les membres du collège souhaitent animer la vie de l'établissement.



Le carnet de correspondance : C'est une sorte de carte d'identité. Tu dois toujours l'avoir sur toi. Tu dois le présenter en entrant dans le collège et le présenter en sortant aux assistants d'éducation. Les professeurs t'y feront écrire les différentes informations destinées à tes parents, comme par exemple les dates des événements importants du collège, les dates et modalités de remise de bulletins, les sorties prévues...

C'est grâce à ce carnet que les adultes du collège (tes professeurs, les CPE, tes parents) pourront correspondre entre eux à propos de ton travail ou de ton comportement.

Il te servira à plusieurs choses :

- Pour la correspondance entre les professeurs et tes parents
- Pour justifier tes absences et tes retards



En cas d'absence ou de retard, aucun élève ne peut être admis en cours sans être passé par la vie scolaire avec son justificatif complété et signé par les parents et visé par un membre de la vie scolaire.

Par ailleurs, les parents doivent signaler par téléphone le plus tôt possible l'absence de son enfant.

Etre à l'heure est une question **de respect**. En cas de retard de moins de 5 minutes, tu dois te rendre obligatoirement en vie scolaire pour faire **un billet de retard** et être autorisé à entrer au cours. Ce billet devra être signé par tes parents.







PRONOTE : en début d'année scolaire, chaque famille se voit attribuer un code pour avoir accès à PRONOTE sur le site du collège pour consulter les notes, le cahier de textes, les absences ou retards, les punitions et autres informations relatives à la scolarité de leur enfant.

Les élèves ont accès grâce à PRONOTE au cahier de texte numérique.

## 11. QUELQUES CONSEILS





### **Au niveau de ton organisation :**

-  Tu dois apporter chaque jour ton matériel (selon les cours que tu as)
-  Pour ne rien oublier, nous te conseillons vivement de préparer ton sac la veille pour le lendemain, après avoir fait tes devoirs et relu tes leçons.
-  N'oublie pas de faire tes devoirs et d'apprendre tes leçons régulièrement. N'hésite pas à t'avancer dans ton travail. N'attends pas le dernier moment pour faire tes devoirs : tu risquerais d'être rapidement dépassé par « le rythme du collégien ».
-  Si tu es absent, n'oublie pas de rattraper les cours et les devoirs à faire avec un camarade de classe.
-  Tu dois noter avec précision le travail à faire sur ton cahier de textes
-  Tes cahiers et classeurs doivent être bien tenus.



### **En classe :**

-  En cours, il est important de demander la parole (en levant la main) avant de la prendre.
-  Si tu n'as pas compris quelque chose, et que tu voudrais que le professeur réexplique ce qu'il vient de dire, ou le répète plus lentement, surtout n'hésite pas à lever la main pour le signaler à ton enseignant.

Il vaut beaucoup mieux redemander une explication que ne rien comprendre.



**Des problèmes dans ton travail ?** Tu n'arrives pas à t'organiser, à suivre les cours, tu te sens dépassé ? Avant que la situation n'empire, parles-en à un adulte : CPE, professeur, surveillant, afin que l'on trouve une solution qui t'aidera.

**Des difficultés personnelles ?** Tu peux connaître des difficultés personnelles ou familiales. Au collège, des adultes sont là pour t'aider, t'écouter et te conseiller : l'assistante sociale, l'infirmière, le CPE, le professeur principal...

**Etre témoin de violence ou être la victime :** le plus important est d'en parler, de ne pas laisser faire, de ne pas garder cela pour soi.

## 12. LE PETIT DEJEUNER C'EST IDEAL

L'organisme qui a jeûné pendant la nuit (une douzaine d'heures se sont écoulées entre le repas du soir et celui du réveil) a **besoin de faire le plein d'énergie le matin**. En effet, pendant le sommeil, l'organisme brûle environ 600 calories pour assurer les battements du cœur, la respiration, le renouvellement des cellules... et les apports nutritionnels de la veille sont alors épuisés. Il faut donc les reconstituer pour recharger les batteries et redémarrer la journée avec tonus.



Le petit déjeuner devrait couvrir près du quart des besoins de l'organisme en énergie « quantité de carburant » et en nutriments essentiels « qualité du carburant » par rapport à nos besoins sur une journée.

Un petit déjeuner escamoté ou insuffisant entraîne dans la plupart des cas un rattrapage au déjeuner ou au dîner et une compensation avec des aliments plus riches en graisses et en sucres, qui se mangent sans faim. (Notre enquête 2013 sur les trois classes de cinquième a révélé que 49% des élèves ne prennent pas de petit déjeuner systématiquement tous les matins !)

Un petit déjeuner équilibré et suffisant contribue à un meilleur équilibre alimentaire sur l'ensemble de la journée et participe à :

- **Une meilleure réussite scolaire** : moins fatigué, plus attentif, plus de mémoire et concentration.
- **De meilleures performances sportives** : moins de risque d'obésité, os plus solides, muscles suffisants
- **Limiter les maladies** : infections, rhumes (meilleurs anticorps)



Un petit déjeuner équilibré doit comporter les 5 familles suivantes :

- **1 PRODUIT LAITIER** pour son calcium.

Lait, yaourt, petits suisses, fromage blanc, fromage, semoule au lait etc.

- **1 PRODUIT CEREALIER** source de glucides lents pour dégager tout au long de la matinée l'énergie nécessaire aux activités physiques et intellectuelles.



Pain blanc, de seigle, aux céréales, aux noix, brioché... biscottes, céréales en flocons (muesli), soufflées (galettes de riz) etc.

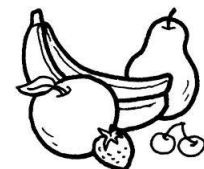
- **1 FRUIT** (frais si possible) pour ses vitamines notamment vitamine C, ses minéraux et ses fibres

- **1 BOISSON** pour hydrater et réveiller l'organisme

Eau, lait, jus de fruit etc.

- **1 ACCOMPAGNEMENT** pour l'agrément et le plaisir

Beurre, confiture, pâte à tartiner, miel etc.



*Un bon petit déjeuner pour ta santé c'est un petit déjeuner :*

EQUILIBRE : toutes les familles d'aliments

VARIE : pour couvrir les besoins en nutriments et macronutriments à travers les aliments

SUFFISANT : pour éviter les coups de pompe

## 13. QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Les fournitures scolaires : les manuels sont prêtés aux élèves en septembre. Il faut en prendre soin.



La demi-pension :

L'inscription se fait au niveau de l'intendance et le règlement peut être déposé par chèque dans une boîte aux lettres près de l'intendance ou en espèces auprès de la secrétaire de gestion. Le règlement se fait le mois précédent selon le calendrier.



Les aides financières accordées aux familles :

Les bourses nationales : le dossier est à retirer au service de gestion  
Le fonds social collégien et le fonds social cantine: un dossier est à établir auprès de l'assistante sociale



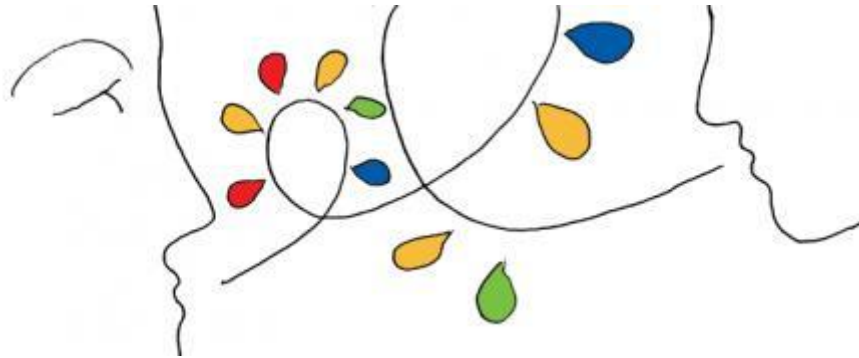
Le soutien scolaire :

A l'emploi du temps sont inscrites 3 heures d'Accompagnement Personnalisé en 6° (AP).

L'Accompagnement Personnalisé est une aide apportée à chaque élève pour lui permettre par exemple d'acquérir des méthodes, de renforcer ou d'approfondir ses compétences.

Les assistants d'éducation peuvent aussi effectuer une aide aux devoirs pendant les heures d'étude ou en petits groupes.

## 14. ESPACE RESSOURCE COLLEGIENS



Cette permanence sera animée au collège par **Mme MAZARIN** sage-femme et conseillère familiale du CPIOF de Trinité en fonction des demandes. Toutefois, vous pouvez prendre directement rendez-vous au CPIOF de Trinité.

**OBJECTIFS** : Répondre à une demande spécifique, personnelle de certains élèves dans un espace d'écoute et de confidentialité.

Elle se décline sous la forme d'entretien individuel sur rendez-vous,.

Les différents thèmes abordés lors de cette permanence peuvent être variés comme par exemple :

- Les modifications liées à la puberté,
- Problème dans les relations familiales,
- Un deuil,
- La sexualité, le harcèlement, violence et discrimination,
- L'absentéisme, le décrochage scolaire
- Usage de produits illicites ...

## 15. CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE



### 1. Définition du Conseil de Vie Collégienne :

---

Le Conseil de Vie Collégienne est une instance consultative composée d'élèves volontaires désignés pour 1 an. Cette instance doit permettre de connaître les avis et les idées des collégiens sur le quotidien de l'établissement et l'amélioration du climat scolaire. Le CVC s'adosse au projet d'établissement : favoriser l'implication des élèves afin de développer des comportements citoyens et responsables.

### 2. Objectifs :

---

- Responsabiliser les élèves et favoriser l'apprentissage des élèves à la démocratie et à la citoyenneté.
- Prendre en compte la parole des élèves.
- Favoriser l'expression des élèves.
- Permettre aux élèves d'impulser des actions.
- Valoriser les initiatives des élèves.

### 3. Ses attributions :

---

Le CVC peut donner son avis et être force de proposition dans les domaines suivants :

- les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, ainsi que sur les questions relatives aux équipements, à la restauration;
- les modalités d'organisation du travail personnel et de l'accompagnement des élèves ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement étrangers ;
- les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de promouvoir les pratiques participatives ;
- la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours citoyen, du parcours « Avenir » et du parcours éducatif de santé.
- la formation des représentants des élèves.

### 4. Composition :

---

- le chef d'établissement qui préside l'instance ; le principal adjoint ;
- la gestionnaire ;
- la Conseillère Principale d'Education ;
- un représentant des personnels administratifs et des services de santé et sociaux ;
- un assistant pédagogique ou un assistant d'éducation ;
- un représentant des personnels enseignants ; au moins un représentant des parents d'élèves ;
- des représentants des élèves : Deux élèves volontaires par classe, un titulaire et un suppléant, seront désignés pour 1 an : les volontaires devront faire part de leur motivation à la classe en heure de vie de classe en présence du professeur principal ou de la CPE. La classe d'ULIS désignera aussi deux élèves.

En fonction de l'ordre du jour, le CVC peut inviter toute personne utile aux débats. Un référent CVC est nommé par le chef d'établissement parmi les adultes. Ce référent aura pour mission d'organiser le travail des élèves.

## 16. LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELLES



### L'Association Sportive:

C'est une association sportive qui regroupe les élèves volontaires voulant faire une activité en plus des cours et se détendre pendant la pause méridienne. Une adhésion est demandée en début d'année ainsi qu'une autorisation parentale, une photo, une cotisation annuelle de 10€ et 10€ par activité pratiquée.

Chaque professeur d'EPS propose une ou plusieurs activités qui s'effectuent entre 12h et 13h30 tous les jours de la semaine. Les compétitions se déroulent le mercredi après-midi.

Les activités proposées sont multiples : basket, badminton, tennis de table, volley. En compétition, natation, surf et athlétisme.

### Le Foyer Socio-Educatif:

Le FSE est financé par les cotisations volontaires des familles qui adhèrent à l'association. Il a pour but de participer à la finalité éducative de l'établissement par le biais d'activités diverses (clubs) en développant chez les élèves le sens des responsabilités.



### La chorale et l'ensemble instrumental:

La chorale du collège permet à tous les élèves qui le souhaitent de chanter le vendredi après-midi. C'est le professeur d'Education Musicale qui dirige la chorale.

La chorale est également un lieu agréable avant tout. Elle est bien entendu gratuite. Un spectacle est donné en fin d'année.



**Atelier danse bélé** : sur inscription, atelier qui a lieu le midi et encadré par une AED et un intervenant.

D'autres ateliers pourront être proposés en cours d'année par les professeurs.



# 17. QUESTIONS SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DU COLLEGE



Consigne : Lis le règlement intérieur du collège et répond aux questions.

## 1/ Comment le règlement intérieur définit-il le collège ?

- Un regroupement d'individus
- Une communauté scolaire
- Une communauté de personnes

## 2/ Quel est le rôle du règlement intérieur ? Complète la phrase

Le règlement tend à définir les ..... qui permettent aux ..... de remplir pleinement leur ..... et aux ..... de prendre conscience de leur ..... vis-à-vis d'..... des ..... et de les .....

## 3/ Quels sont les trois principes que chacun doit respecter au collège ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 4/ Cherche dans le dictionnaire la définition de la laïcité.

.....  
.....  
.....  
.....

## 5/ Donne un exemple de signe ou tenue qui informe sur l'appartenance religieuse d'un élève.

.....  
.....  
.....  
.....

**6/ Le carnet de correspondance est obligatoire car :**

- Il permet l'identification de l'élève
- Il permet d'avoir accès à la médiathèque ou à la cyberbase
- C'est un outil de communication entre le collège et la famille

**7/ Qui peut-on rencontrer au collège si on est malade ?**

- Le service social
- L'infirmière
- La gestionnaire

**8/ Le non-respect du règlement intérieur peut être sanctionné par :**

- Un avertissement
- Un tableau d'honneur
- Une exclusion

**9/ Un parent qui veut rencontrer l'administration du collège doit :**

- S'adresser à l'accueil ou au secrétariat
- Entrer librement car la porte est ouverte
- Appeler le chef d'établissement sur son portable

**10/ Quelles sont les premières heures de sonnerie du matin et de l'après-midi :**

- 7h15 / 13h45
- 7h25 / 13h45
- 7h15 / 13h55

**11/ Pendant les récréations :**

- Les élèves peuvent rester seuls dans les salles de cours
- Il est strictement interdit de pénétrer dans les salles
- Les élèves peuvent rester dans les salles pour réviser leurs

leçons

**12/ Je m'habille comme je veux pour venir au collège :**

- Vrai
- Faux

**13/ Je dois respecter l'uniforme du collège :**

- Vrai
- Faux

**14/ Au collège, je peux utiliser mon portable :**

- Pendant la récréation
- Pendant un cours
- L'utilisation du portable est interdite

**15/ En cas d'absence :**

- Je n'ai pas besoin de justifier celle-ci
- Je dois me rendre à la vie scolaire pour régulariser mon absence
- Je n'ai pas à rattraper le cours que j'ai raté
- Je dois me mettre à jour du travail effectué

**16/ Barre dans la liste les objets interdits au collège :**

Feutre, crayon, jeux électroniques, gomme, MP3, règle, cutter, ciseaux pointus, colle

**17/ Le collège prépare à la citoyenneté :**

- Je peux écrire sur les tables
- Je dois utiliser les poubelles
- Je peux détériorer le matériel
- Je dois ranger les tables et les chaises en sortant
- Je dois respecter tous les membres de la communauté éducative

**18/ Pour mon orientation, pour m'aider à choisir mon futur métier, je peux rencontrer :**

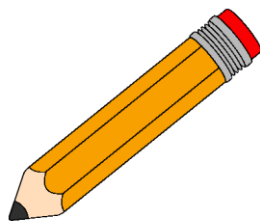
- Le Psychologue de l'Education Nationale
- L'infirmière
- Le médecin scolaire

**19/ le CDI c'est :**

- Le centre des découvertes informatiques
- Le Centre de Documentation et d'Information
- Le Centre de Documentation et d'Innovation

**20/ Je dois penser à la préservation de l'environnement, pour cela :**

- Je ne gaspille pas l'eau qui est une ressource importante mais chère
- Je salis les murs en les « taguant »
- J'utilise les poubelles
- Je refuse de ramasser le papier jeté dans ma salle de cours



## 18. JEUX

### I- QCM en Histoire – Géographie .Coche la bonne réponse.

1-L'océan Atlantique se situe :  à l'ouest du continent européen  à l'est de l'Asie  
 à l'ouest de l'Amérique

2- Le Brésil se trouve :  En Europe  En Asie  En Amérique du Nord  
 En Amérique du Sud

3- Londres est la capitale de :  L'Irlande  Des Etats-Unis  De l'Angleterre

4-Les 6 continents sont :

L'Europe, L'Asie, L'Amérique, L'Afrique, L'Océanie, L'Antarctique.

L'Europe, L'Asie, L'Amérique, L'Afrique, L'Australie, L'Antarctique

L'Europe, L'Asie, L'Inde, L'Afrique, L'Océanie, L'Antarctique

5 – En chiffres romains 14 s'écrit :  XIV  IVX  XIII  XVI

6-Le manioc était la nourriture de base des :  Amérindiens  Chinois  Africains

7-La Martinique a été découverte en :  1492  1502  1635

8-En Martinique l'esclavage a été aboli le :  22 Mai 184  8 Mai 1902  18 juin 1945

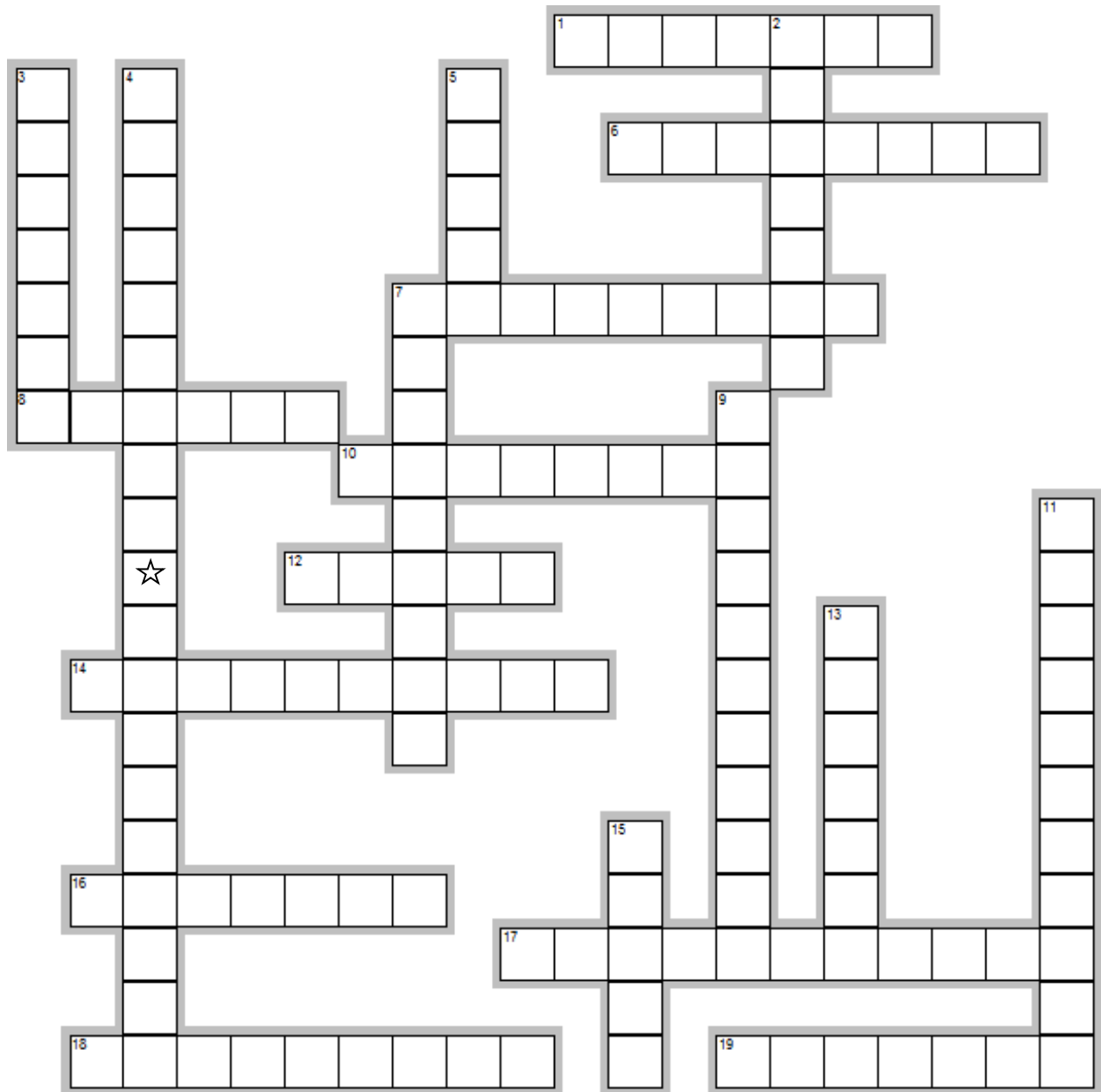
9-En Histoire l'époque actuelle est :  le moyen-âge  l'époque contemporaine

la renaissance

10- La superficie de la Martinique est :  1128 km<sup>2</sup>  551000 km<sup>2</sup>  1628 km<sup>2</sup>

## II- Au collège

Consigne : Retrouve les mots de la grille en t'aidant des définitions.



Eduparc.com

### Horizontalement

1. Toutes les personnes présentes au collège se le doivent mutuellement.
6. C'est la période préférée des élèves.
7. Il faut suivre régulièrement les cours.
8. Ils font partie de la communauté scolaire.
10. Cet objet interdit au collège, peut être saisi par ton professeur si tu l'utilises.
12. Pour être en bonne santé il faut en pratiquer.
14. Si tu es malade, tu peux demander à ton professeur de te rendre auprès d'elle.
16. C'est le premier droit de l'homme.
17. Ce sont ceux qui enseignent.
18. C'est le titre du chef d'établissement.
19. Cette langue est parlée par le Prince Charles

## Verticalement

2. Ce principe appartient à tous sinon il y a injustice, discrimination.
3. On y entre après l'école primaire et on y reste au moins 4 ans.
4. C'est la loi du collège (2 mots).
5. Elles permettent de connaître tes résultats.
7. Tu dois pouvoir organiser tout (e) seul(e) ton travail scolaire.
9. C'est une discipline que tu découvres au collège.
11. Si tu as de bons résultats et une attitude correcte, tu en recevras.
13. Si l'enfant a des droits, il a aussi des...
15. Elle est obligatoire jusqu'à 16 ans.

### III- Sur le chemin de l'école: Retrouve les mots cachés en t'aidant de la liste.

E U Q I S U M F L I V R E S R  
R G E O G R A P H I E S I Z U  
R F E K A A N G L A I S R G E  
E R L L S R E I H A C R E E S  
U A E C L A S S E U R E N S S  
Q N V P C O M P A S Q C N T E  
E C E L B F C E L G È R O I F  
M A T H E M A T I Q U E S O O  
E I G O L O N H C E T A T N R  
X S E L L I U E F S N T E N P  
U N I F O R M E H M R I N A S  
E R I O T S I H K O E O N I L  
T E K S A B L A P I C N I R P  
V A C A N C E S T Y L O S E F  
E L B A T R A C T R O U S S E

<i>anglais</i>	<i>histoire</i>
<i>basket</i>	<i>livres</i>
<i>cahiers</i>	<i>règle</i>
<i>cartable</i>	<i>sonnerie</i>
<i>classeur</i>	<i>sport</i>
<i>collège</i>	<i>stylos</i>
<i>compas</i>	<i>technologie</i>
<i>élève</i>	<i>tennis</i>
<i>équerre</i>	<i>trousse</i>
<i>feuilles</i>	<i>uniforme</i>
<i>français</i>	<i>vacances</i>
<i>géographie</i>	<i>mathématiques</i>
<i>gestionnaire</i>	<i>musique</i>
<i>principal</i>	<i>recréation</i>
<i>professeur</i>	

Livret réalisé par Monsieur CATHERINE, Principal Adjoint et Madame LONGIN, Conseillère Principale d'Education.

Juillet 2018